



**RECUEIL**

**DES**

**ACTES ADMINISTRATIFS**

**CABINET DU PREFET**

**N° Spécial**

**25 Octobre 2018**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial CABINET du 25 Octobre 2018**

<b>Arrêté</b>	<b>Date</b>	<b>CABINET DU PREFET</b>	<b>Page</b>
CAB/DS/BSI N°2018-680	25.10.2018	Arrêté préfectoral portant nomination à la commission départementale de la sécurité routière des Hauts-de-Seine	3

CABINET DU PREFET

**Arrêté préfectoral n° CAB/DS/BSI/2018/680 du 25/10/2018 portant nomination  
à la commission départementale de la sécurité routière des Hauts-de-Seine**

LE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

**Vu** les articles R. 411-10 et suivants, et R. 325-24 du code de la route ;

**Vu** le code du sport ;

**Vu** le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles R\* 133-1 et suivants ;

**Vu** le décret du 23 août 2016 portant nomination de Monsieur Pierre SOUBELET, en qualité de préfet des Hauts-de-Seine ;

**Vu** la proposition du conseil départemental des Hauts-de-Seine ;

**Vu** la proposition de l'association des maires du département des Hauts-de-Seine ;

**Vu** la proposition de la fédération nationale de l'artisanat automobile ;

**Vu** la proposition de la ligue du sport automobile d'Ile-de-France ;

**Vu** la proposition de la fédération française de motocyclisme d'Ile-de-France ;

**Vu** la proposition du comité départemental de cyclisme des Hauts-de-Seine ;

**Vu** la proposition du conseil national des professions de l'automobile ;

**Vu** la proposition de l'union fédérale des consommateurs Que Choisir des Hauts-de-Seine ;

**Vu** la proposition de l'association de prévention routière d'Ile-de-France ;

**Vu** la proposition de l'union départementale des associations familiales des Hauts-de-Seine ;

**Sur** proposition du directeur de cabinet du préfet des Hauts-de-Seine,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1**

La commission départementale de la sécurité routière des Hauts-de-Seine est consultée dans les conditions définies à l'art. R. 411-10 du code de la route.

**ARTICLE 2**

La commission départementale de la sécurité routière des Hauts-de-Seine est présidée par le préfet, ou par son représentant. Elle comprend :

**Des représentants des services de l'Etat :**

- Madame la directrice de l'unité départementale de la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement des Hauts-de-Seine ou son représentant,
- Monsieur le directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine ou son représentant,
- Monsieur le chef du groupement autoroutier de la région Ile-de-France ou son représentant,
- Monsieur le directeur départemental de la protection des populations des Hauts-de-Seine ou son représentant,
- Madame la directrice adjointe de la direction départementale de la cohésion sociale des Hauts-de-Seine ou son représentant, par intérim,
- Madame la directrice des services départementaux de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine ou son représentant.

### **Des élus départementaux désignés par le conseil départemental :**

Membres titulaires :

- Madame Isabelle DEBRE, vice-présidente du conseil départemental des Hauts-de-Seine,
- Madame Nathalie PITROU, conseillère départementale des Hauts-de-Seine, déléguée à l'adoption, adjointe au maire d'Issy-les-Moulineaux,
- Madame Aurélie TAQUILLAIN, conseillère départementale des Hauts-de-Seine, déléguée au tourisme, adjointe au maire de Courbevoie,
- Monsieur Laurent VASTEL, conseiller départemental, délégué au très haut débit et à l'open data, maire de Fontenay-aux-Roses.

Membres suppléants :

- Madame Rita DEMBLON-POLLET, conseillère départementale des Hauts-de-Seine, déléguée à la famille, adjointe au maire de Rueil-Malmaison,
- Madame Alice LE MOAL, conseillère départementale des Hauts-de-Seine, conseillère municipale de Clichy,
- Monsieur Jean-Didier BERGER, vice-président du conseil départemental des Hauts-de-Seine, maire de Clamart,
- Monsieur Sébastien PERROTEL, conseiller départemental des Hauts-de-Seine, adjoint au maire de Colombes.

### **Des élus communaux désignés par l'association des maires des Hauts-de-Seine :**

Membres titulaires :

- Monsieur Jean-Pierre RIOTTON, conseiller municipal de Sceaux, délégué à la sécurité
- Monsieur Yves MOREAUX, adjoint au maire de Garches, délégué à la sécurité,
- Monsieur Patrice PATTEE, adjoint au maire de Sceaux, délégué à l'urbanisme, à l'espace et à la mobilité,
- Monsieur Hervé HEMONET, adjoint au maire de Colombes, délégué à la circulation, au stationnement et aux transports.

Membres suppléants :

- Monsieur Bernard de CARRERE, adjoint au maire d'Issy-les-Moulineaux, délégué aux sports
- Madame Véronique VIGNON, adjointe au maire de Colombes, déléguée à la sécurité routière et à la mobilité durable,
- Monsieur Pascal MOTTAIS, adjoint au maire de Villeneuve-la-Garenne, délégué à la police municipale, au suivi des actions de prévention de la délinquance et à la médiation sociale.

### **Des représentants des organisations professionnelles et des fédérations sportives :**

Membres titulaires :

- Monsieur Bruno CHASTANG, représentant la fédération nationale de l'artisanat automobile,
- Monsieur Gérard BARBIERI, représentant la ligue du sport automobile d'Ile-de-France,
- Monsieur Fernand DIEUDONNE, représentant la fédération française de motocyclisme d'Ile-de-France,
- Monsieur François BACHELET, représentant le comité départemental de cyclisme des Hauts-de-Seine,
- Monsieur Jean-Claude DUGENY, représentant le conseil national des professions de l'automobile.

Membres suppléants :

- Monsieur Philippe GIMENEZ, représentant la fédération nationale de l'artisanat automobile,
- Monsieur Gérard LORIEUX, représentant la ligue du sport automobile d'Ile-de-France,
- Monsieur Fabrice TILLIER, représentant la fédération française de motocyclisme d'Ile-de-France,
- Monsieur Wilfried MARIE, représentant le comité départemental de cyclisme des Hauts-de-Seine,
- Monsieur Claude SCHNEIDER, représentant le conseil national des professions de l'automobile.

### **Des représentants des associations d'usagers :**

Membres titulaires :

- Madame Anne SAINT-CYR, représentant l'union fédérale des consommateurs Que Choisir des Hauts-de-Seine,
- Monsieur Patrick ORLIAGUET, représentant l'association de prévention routière d'Ile-de-France,
- Monsieur Hubert LECOCQ, représentant l'union départementale des associations familiales des Hauts-de-Seine.

Membres suppléants :

- Madame Françoise CHOQUET, représentant l'union fédérale des consommateurs Que Choisir des Hauts-de-Seine,
- Monsieur Yves GADET, représentant l'association de prévention routière d'Ile-de-France,
- Monsieur Jean-Loup KLOECKNER, représentant l'union départementale des associations familiales des Hauts-de-Seine.

**ARTICLE 3**

Les règles de fonctionnement de la présente commission sont celles définies aux articles R. 133-3 à R\* 133-15 du code des relations entre le public et l'administration.

**ARTICLE 4**

L'arrêté préfectoral DRE/BR n° 2015-192 portant renouvellement des membres de la commission départementale de la sécurité routière pour 3 ans est abrogé.

**ARTICLE 5**

Le directeur de cabinet du préfet des Hauts-de-Seine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil des actes administratifs de l'Etat.

Pour le préfet et par délégation,  
Le sous-préfet, directeur de cabinet,

Mathieu DUHAMEL

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles  
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>